



Grenoble

ABBÉ JOSEPH GIRAY

Chanoine honoraire

Chapelain de N.-D. de la Salette

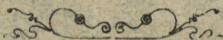
N.-D. de la SALETTE

1^e R. P. EYMARD

et L'EUCCHARISTIE

Extrait des *Annales de N.-D. de la Salette* :

Numéros de Janvier-Février-Mars 1910



GRENOBLE

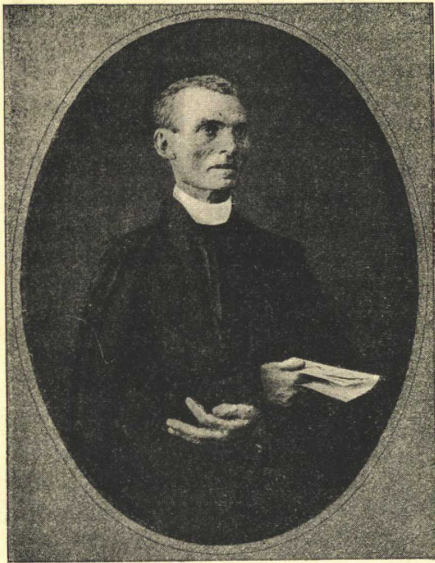
IMPRIMERIE EDOUARD VALLIER

1910

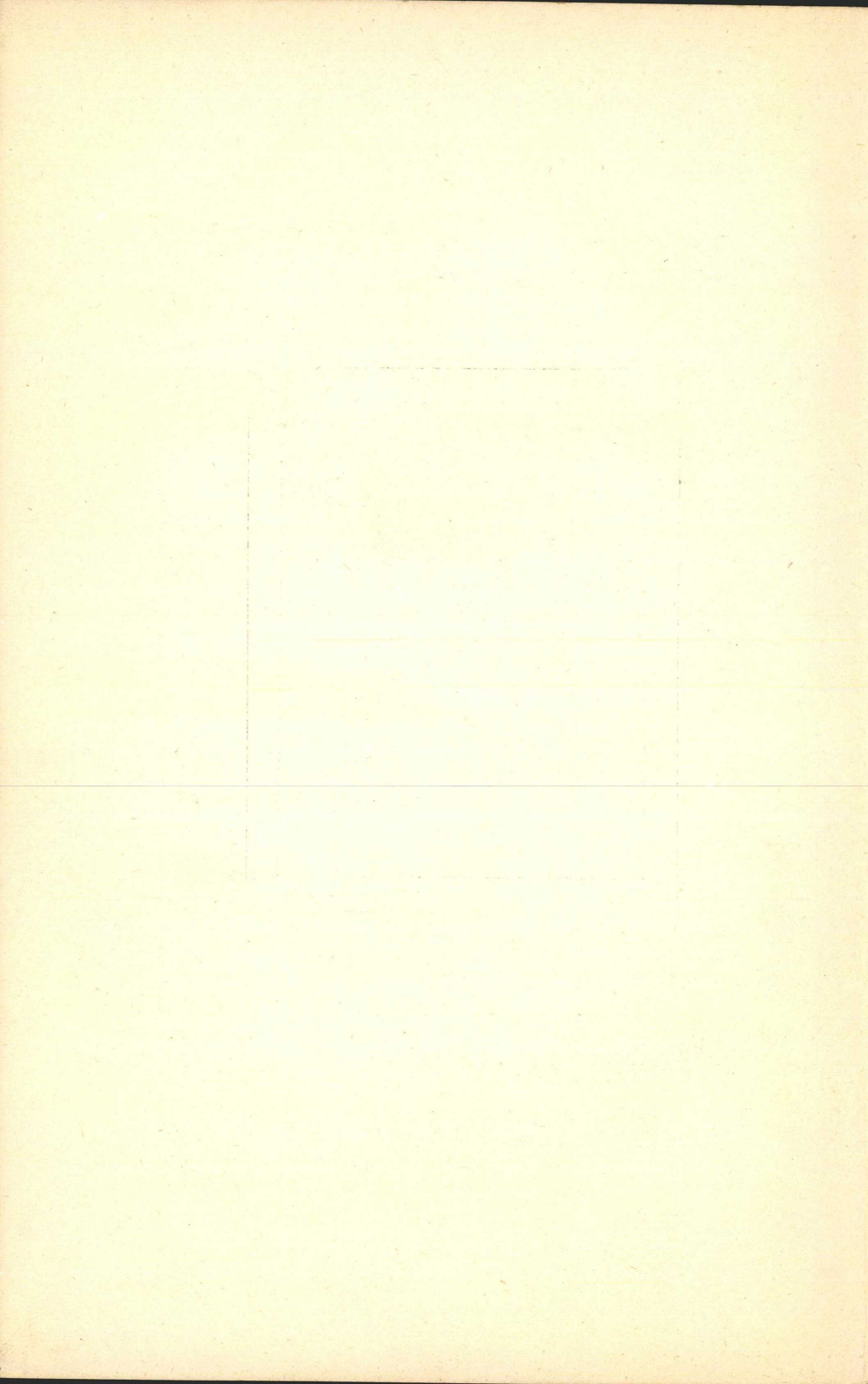
36

E: 142

2059 SP



LE VÉNÉRABLE PÈRE EYMARD



La Salette et le P. EYMARD

La Salette et l'Eucharistie

Le Rapport (1) que nous faisons paraître en brochure, semble, au premier abord, assez complexe ; il se présente même, en apparence, sous une triple dénomination : La Salette, l'Eucharistie et le P. Eymard ; ou du moins, si l'on s'en tient à l'énoncé du titre, il offre une sorte de dualité d'aspect : *la Salette et le P. Eymard, la Salette et l'Eucharistie*.

Mais la synthèse de tous ces éléments du sujet, c'est le P. Eymard lui-même qui l'a réalisée, soit en sa personne, soit en son œuvre. Ce vénérable Religieux fut, en effet, un Père Mariste (1839), avant de fonder les deux Congrégations des Prêtres et des Servantes du T.-S. Sacrement (1856-1858) ; et il alliait ainsi, dans sa vie sacerdotale, les deux dévotions parallèles de la T.-S. Vierge et de la sainte Eucharistie.

De plus, comme pour concrétiser en une formule expressive et définitive, l'identité morale de ces deux cultes, complémentaires l'un de l'autre, il introduisait, l'année même de sa mort (1868), dans le langage de la piété populaire, cette invocation liturgique : « Notre-Dame du Très-Saint Sacrement, mère et modèle des adorateurs, priez pour nous qui avons recours à vous. » En même temps, il érigeait une statue de Marie dans la chapelle du noviciat de sa Congrégation de prêtres du T.-S. Sacrement, et prononçait une allocution de circonstance, où il justifiait le nouveau titre, décerné à la T.-S. Vierge pour mettre en relief ses rapports multiples avec Jésus-Hostie.

(1) Ce Rapport fut prononcé, le dimanche 11 juillet 1909, à la Salette même, en présence de Mgr Henry, évêque de Grenoble, et devant un auditoire de 600 Pèlerins, pour la clôture du Congrès eucharistique inauguré à La Mure, pays natal du P. Eymard, et couronné sur la Sainte Montagne.

Ajoutons que c'est Marie elle-même qui « donna son pieux serviteur à Jésus-Eucharistie », car c'est Elle qui, à Fourvière, suggérait au P. Eymard l'idée première d'un Ordre Religieux voué au service du T.-S. Sacrement. Ajoutons, enfin, que ce nom béni de N.-D. du T.-S. Sacrement fut acclamé à Lourdes, en 1899, lors du Congrès eucharistique tenu sous les auspices de la Vierge Immaculée (1).

Mais, N.-D. de Fourvière, N.-D. de Lourdes et — pourrions-nous dire encore, d'après le Bref de vénérabilité — N.-D. du Laus, ce n'est point expressément N.-D. de la Salette, et il s'agit ici du P. Eymard et de la Salette (2).

De fait, la piété filiale du P. Eymard pour la T.-S. Vierge s'est manifestée, au sujet de la Salette, de la façon la plus explicite, — non point d'enthousiasme, mais à bon escient.

Nous en avons la preuve dans une lettre qu'il écrivait, le 8 décembre 1848, — un peu plus de deux ans après l'Apparition — à M. Mélin, archiprêtre de Corps. Il lui adressait la relation d'un fait extraordinaire survenu à Lyon, sur la paroisse de Saint-François, en faveur de Mlle Marguerite Guillot, qui venait d'être guérie miraculeusement, le 8 septembre, à la suite d'une neuvaine commencée le 31 août, en l'honneur de N.-D. de la Salette, et terminée pour la fête de la Nativité.

(1) Voir les *Annales de N.-D. de la Salette*, numéro de juin 1908, page 9...

(2) On pourrait dire qu'il y avait entre la Salette et le P. Eymard une sorte d'harmonie préétablie : la vocation ecclésiastique du petit Pierre-Julien rencontra maints obstacles, même de la part de son père ; et c'est le P. Guibert, alors Oblat de Marie, et plus tard archevêque de Paris et cardinal, qui finit par triompher de toutes les résistances, lors d'une station qu'il vint prêcher à La Mure en 1829. Or, 50 ans plus tard, le 21 août 1879, le cardinal Guibert, qui avait déjà fait le pèlerinage de la sainte Montagne en août 1877, couronnait, au nom de Léon XIII, la Madone de la Salette. Ainsi, le P. Eymard devait, après Dieu et Marie, le bonheur d'être prêtre de Dieu à un Oblat de Marie ; et tous deux devaient un jour professer pour N.-D. de la Salette, le même culte filial, l'un par une dévotion tout apostolique, l'autre par un hommage solennel. (*La Semaine Religieuse* de Grenoble, 15 juillet 1909, p. 818).

Le P. Eymard attendit deux mois avant de se prononcer et d'envoyer les procès-verbaux, rédigés après la guérison, soit par lui-même, soit par la miraculée ; et il disait dans sa lettre à M. le Curé de Corps : « Vous n'attribuerez pas mon retard à l'indifférence, mais à la prudence ; et je l'avoue, elle a peut-être été trop humaine. Ce n'est pas, Monsieur le Curé, que j'aie douté de l'Apparition de la T.-S. Vierge à la Salette, non ; mais j'ai examiné, j'ai vu et j'ai cru. Et tous ceux qui feront de même croiront ; car la logique des faits marche avec l'évidence ; il s'agit d'avoir des yeux et de voir. »

Puis, il expose dans quelles conditions s'est accompli *le miracle*, constaté par le médecin lui-même, et il ajoute : « J'eus aussi le bonheur d'en être témoin, et je suis heureux aujourd'hui d'en être l'apôtre. » (1)

On peut dire que, désormais, le P. Eymard fut l'Apôtre de la Salette elle-même.

Nous possédons, à ce sujet, six lettres autographes : deux seulement sont signalées par M. Rousselot dans son *Nouveau Sanctuaire* (p. 143). Toutes sont postérieures à l'incident d'Ars, et sont adressées au « bon Père Rousselot » lui-même ; et il signe tour à tour : « Votre enfant, votre affectionné enfant, votre enfant dévoué et toujours reconnaissant, votre fils en J.-C. »

Le 23 janvier 1851, il parle de sa « conviction première sur la vérité de l'Apparition : « Je l'ai, dit-il, professée envers et contre tous ses ennemis. »

Le 6 mars de la même année, il écrivait encore : « Au-

(1) Voir le *Journal de Muret*, n° 34, 1862, p. 270-273. — M. Similien a complété ces renseignements dans la *Nouvelle Auréole*, parue en 1856. Parlant des Congréganistes de Lyon, il s'exprime ainsi (p. 514) : « L'une de ces *Enfants de Marie*, Mlle Marguerite Guillot, était restée de longs mois clouée sur un lit de douleur ; elle n'attendait plus qu'à mourir, et avait été administrée par M. l'abbé Pellissier (prêtre de Saint-Sulpice, duquel je tiens cette particularité). Cependant, après avoir pris, pendant une neuvaine, de l'eau miraculeuse, elle revint visiblement et presque subitement à la vie. Sa guérison fut certifiée et signée le 24 mars 1849 par le R. P. Eymard, assistant de la *Société de Marie*, ainsi que par les docteurs qui l'avaient soignée, MM. Champin et J.-L. Berlioz... »

jourd'hui, on y croit comme avant, et je dirai même plus fortement. » Puis, alléguant le témoignage d'un de ses Confrères qui arrivait de Belley, dont l'Evêque avait dit : « *La chose qui s'est passée à Ars, n'est qu'une épreuve, et une tempête suscitée par le démon : le fait de la Salette en sortira plus éclatant* », — le P. Eymard concluait : « Bonne confiance, bon Père ; et, comme vient encore de me le répéter tout à l'heure le bon Père Cholleton : « J'ai toujours cru au fait de la Salette, et j'y crois aujourd'hui comme avant » ; — et moi aussi, et plus fortement que jamais. »

De là, cette offre généreuse : « Père ! je suis votre fidèle enfant : dites-moi ce que je puis faire de plus, et mon cœur et ma voix répondront de suite. »

Voilà bien, ce me semble, un cœur d'apôtre qui se déclare prêt à tous les dévouements pour la glorification de N.-D. de la Salette, en dépit de tous les efforts de l'Opposition, — que M. Rousselot venait, aussi bien, de confondre en publiant, au mois de février 1851, sa « *Défense de l'Événement de la Salette contre de nouvelles attaques* » : ce qui motivait, de la part du P. Eymard, une lettre, datée du 24 juin suivant, où nous lisons : « Je vous dirai, vénéré Père, que bien des gens, abusés par la triste conduite d'Ars, sont revenus à leur première croyance : votre brochure a fait beaucoup de bien. »

Citons encore une autre lettre, écrite de la Seyne-sur-Mer, où le P. Eymard était supérieur d'un collège très prospère ; mais, disait-on (1) : « Ce n'est pas étonnant : c'est au pied du tabernacle qu'il gouverne sa maison ! » Or, le 29 juin 1854, le P. Eymard annonçait à M. Rousselot que « des tableaux de Rome » lui arrivaient « en franchise, car ces Messieurs (de la douane) étaient bien aises de faire cela pour N.-D. de la Salette. » Mais ce zèle laïque ne trouvait pas toujours un écho fidèle dans certain

(1) *Recueil de documents* en vue de l'introduction de sa cause à Rome, p. 203. — Les *Annales* d'août 1868 signalent un pèlerinage de la Seyne à la Salette : élèves et maîtres célébrèrent là-haut la fête de l'Assomption, et le Père Janin y prit la parole. — Le P. Eymard était mort quinze jours auparavant, le 1^{er} août 1868.

monde ecclésiastique et même épiscopal, témoin Mgr Depéry, évêque de Gap, et le P. Eymard s'indigne de cette attitude irrespectueuse envers N.-D. de la Salette : « Tandis que le peuple pieux et simple croit à la vérité de l'Apparition et fait pénitence ; tandis que des personnes éminentes viennent de bien loin vénérer le miracle de l'Apparition et en proclamer de nouveaux, il est pénible d'entendre le blâme et le mépris de la bouche de ceux qui devraient louer et bénir Dieu d'une telle grâce ; ou, au moins, on devrait garder un silence de convenance et de charité. » (1).

Quant à lui, ce n'est pas le silence qu'il gardait sur l'Apparition, mais c'était toute sa « conviction première » qu'il manifestait au grand jour, d'après une expérience personnelle de faveurs extraordinaires dues à l'intercession miséricordieuse de N.-D. de la Salette.

La preuve en est ainsi consignée dans les *Annales* de 1865 (4^e livraison, p. 61) : « Le 1^{er} août de cette année (2)

(1) Une nouvelle lettre du 16 juillet 1854 revient sur les mêmes faits et mérite d'être citée ici : « Bon et bien cher Père Rousselot,

L'annonce de l'arrivée des tableaux à Grenoble m'a bien fait plaisir. J'espère qu'ils sont arrivés à bon port. — Le transport par mer a été gratuit, grâce à M. de Gasquet, commandant en chef des bateaux à vapeur de l'Etat à Toulon. La franchise d'entrée en France est due à M. Joumel, directeur de la douane à Toulon. Le gouvernement n'y est pour rien, mais c'est à la gracieuseté de ces deux Messieurs que nous devons le tout ; et ce qu'il y a de positif, c'est que je leur ai dit la fin des tableaux : N.-D. de la Salette ! Je laisse le tout à votre sagesse ; et, si cela peut faire du bien de l'annoncer, j'en serai très heureux...

Hélas ! bon Père, ces procédés d'un Evêque (Mgr Depéry, devenu peu favorable à la Salette), seraient bien plus répréhensibles que notre stupidité (?) à croire, à respecter et à aimer une grâce qui nous prêche la pénitence, au lieu d'une critique si amère et si violente contre de bons Prêtres et de bien pieux fidèles...

Le choléra sévit à Marseille, où il fait beaucoup de victimes, quoi qu'en disent certaines nouvelles : on compte 120, 130 morts par jour.

Bon Père Rousselot,

Tout à vous,

EYMARD,

S. M. »

(2) Curieuse coïncidence : trois ans après, jour pour jour, le 1^{er} août 1868, veille de la fête de N.-D. des Anges, — un samedi, — le Père

nous avons eu le bonheur d'entendre le R. P. Eymard, fondateur et supérieur des prêtres du Saint-Sacrement, et il ne sera pas sans intérêt d'apprendre que c'est ici, aux pieds de N.-D. de la Salette, que ce saint Religieux a conçu le dessein de fonder sa Congrégation qui vient d'être approuvée par le Saint-Siège.

Dans une allocution simple et familière, le R. P. Eymard nous a parlé du caractère universel et catholique de la dévotion à Notre-Dame de la Salette ; il a montré ensuite comment tous les divers états de la vie chrétienne se trouvent représentés dans la merveilleuse Apparition, et comment aussi la croyance à cette Apparition fait du bien à l'âme, nourrit la piété et donne au cœur une paix suave et douce, tandis que l'incrédulité de mauvaise foi opère tout le contraire. Enfin, il nous a raconté deux faits bien édifiants dont il a été lui-même témoin. Avant de redescendre de la Sainte Montagne, il les a écrits sur l'*Album* (nos 278 et 279). Le premier est une conversion. »

Il s'agit d'un père de famille, chef de commerce à Lyon et parjure à ses engagements de chrétien ; mais, il avait une sœur très pieuse qui confia cette âme égarée à la miséricorde maternelle de N.-D. de la Salette, et fit un pèlerinage sur la Sainte Montagne, aux intentions du prodigue. A son retour, elle constate un changement tel qu'il aboutit, le lendemain, à une conversion véritable (1) : « C'était N.-D. de la Salette qui l'avait opérée ! »

Eymard s'éteignait paisiblement, sans agonie, à La Mure, en fixant un regard plein d'espérance sur l'image de Jésus crucifié : il avait, dix jours auparavant, célébré sa dernière Messe dans la chapelle de N.-D. de la Salette, à Grenoble...

(1) Il est encore une conversion qu'il faut attribuer à N.-D. de la Salette et dont le P. Eymard fut le témoin efficace. Je veux parler des Frères Lémann, deux Juifs, qui abjurèrent et furent baptisés, le 29 avril 1854, dans la chapelle des Maristes, à Lyon, et en présence des PP. Eymard et Colin. Les néophytes ont eux-mêmes raconté dans une lettre, écrite au P. Sibillat sur la Sainte Montagne, combien ils étaient redevables à N.-D. de la Salette pour leur conversion et leur vocation. Voir la *Semaine Religieuse* du diocèse de Lyon, n° du 25 juin 1909, la *Croix de l'Isère*, n° du jeudi 8 juillet 1909, et l'*Echo de Fourvière*, n° du 24 juillet 1909 ; enfin les *Annales de N.-D. de la Salette*, n° de février 1910.

« Le second trait raconté par le R. P. Eymard est une guérison tout-à-fait merveilleuse », que l'on trouve citée dans la plupart des recueils de faveurs obtenues par l'intercession de N.-D. de la Salette, par exemple dans la *Pratique de la dévotion à N.-D. Réconciliatrice* (édition 1880, p. 290). Il s'agit d'une personne pieuse de Paris (1) : elle venait d'être administrée, en présence du P. Eymard, et l'agonie commençait déjà, quand on lui fit prendre un peu d'eau de la fontaine miraculeuse, en même temps qu'on s'écriait : « Notre-Dame de la Salette, sauvez-la ! » — Cinq à six minutes se passent, quand soudain la moribonde se dresse sur son séant et se déclare guérie. Le lendemain la *ressuscitée* communiait à la messe de 6 heures, dans la chapelle du T.-S. Sacrement, et donnait elle-même ensuite l'explication du prodige : « J'étais, dit-elle au P. Eymard, sur le point de passer de ce monde à l'autre..., lorsqu'il m'a semblé voir N.-D. de la Salette qui m'a dit : — Ma fille, je t'ai obtenu miséricorde ; — et aussitôt... je me suis trouvée guérie. — Vous dites que vous avez vu N.-D. de la Salette : comment était-elle ? — Elle avait une couronne de rayons de lumière, sept épées étaient plongées dans son cœur, et sur sa poitrine était suspen-

(1) Cette « personne pieuse » n'est autre que Mlle Marguerite Guillot, guérie une première fois, le 8 septembre 1848, ainsi que nous l'avons noté plus haut, d'après le témoignage du P. Eymard. « Mais, écrivait M. Similien, dans la *Nouvelle Auréole* (p. 515), la Sainte Vierge qui retire parfois son bras pour épurer et faire briller davantage la foi de ceux qui sont à son service, permit, quatre ans plus tard, que Mlle Guillot fit une faible rechute momentanée. Il se trouva que ce fut pendant les jours de mon départ de Paris pour la Salette, en septembre 1853. Alors, son beau-frère, M. Léon Aubineau, rédacteur de l'*Univers*, m'ayant recommandé pour sa parente la célébration d'une messe dans ce lieu d'espérance, j'appris, peu après l'exécution de cette intention, que cette fervente congréganiste avait fait, en personne, et dans la compagnie de M. Aubineau, de sa sœur, et même de leurs petits enfants en bas âge, ses neveux, le pèlerinage de la montagne de l'Isère, en action de grâces de son retour à la santé. » — Le pèlerinage, dont il est ici question, dut avoir lieu, probablement, le 19 septembre 1854 ; car, nous trouvons dans l'*Univers*, de cette époque, et sous la signature de Léon Aubineau, une relation vécue de ce huitième anniversaire de l'Apparition ; et on peut en lire la copie dans la *Suite de l'Echo*, par Mlle des Brulais (*nouvelle édit.*, p. 23.)

due une croix, avec un marteau d'un côté et des tenailles de l'autre. — Et ses vêtements ? — Je ne puis pas bien dire : c'était blanc, mais d'une blancheur qui est sans pareille. — Et son visage ? — Oh ! qu'elle était bonne ! mais c'était une bonté qui m'attirait vers elle et qui m'ouvrait le cœur. Et puis, elle avait un air de dignité, mêlé de grandeur, qui m'inspirait un respect profond, mais un respect mêlé d'amour...

Voilà, conclut le P. Eymard, comment s'est opérée cette guérison merveilleuse dont j'ai été témoin. La personne vit encore (1865), et elle a pour N.-D. de la Salette la plus vive et la plus profonde reconnaissance (1). »

Ces sentiments, c'étaient ceux du P. Eymard lui-même, qui resta toujours l'ami pieux de N.-D. de la Salette et des voyants de l'Apparition (2) : nous avons nous-même cité dans les *Annales* (juin 1908, p. 30 ; juillet 1908, p. 57), au moins deux témoignages significatifs, empruntés à la correspondance de Maximin, qui, dans une lettre adressée à M. Mélin, le 30 juillet 1863, met en cause le P. Eymard, qu'il voyait assez souvent à Paris (3) ; et l'on parlait de Corps, de la Salette et des « bons missionnaires. »

(1) A la lecture de ce Rapport, la phrase qui attestait qu'en 1865 la personne miraculée vivait encore, fut soulignée par cette réflexion du R. P. Tenaillon : « Elle est encore vivante, à l'heure actuelle ! » (11 juillet 1908).

(2) A la suite de l'incident d'Ars, lisons-nous dans la *Nouvelle Auréole* de M. Similien (p. 477), un des « conducteurs » de Maximin, « M. Verrier essaya de le placer (à Lyon), chez les Maristes, et entra en pourparler avec l'un des titulaires, le R. P. Eymard. Celui-ci aurait volontiers donné asile à Maximin ; mais il ne le garda que deux ou trois jours... » ; et Maximin entra au pensionnat d'Ecully, chez « M. l'abbé Collard, appartenant lui-même à la Congrégation des Maristes » (p. 480).

(3) Les rapports du P. Eymard et de Maximin nous ont valu un document curieux, qu'il faut bien mentionner ici. D'ailleurs, il n'est pas inédit, et nous le trouvons déjà cité dans les opuscules de C.-R. Girard sur « *les Secrets de la Salette* ». Dans un premier ouvrage paru en 1871, avec une seconde édition, ce publiciste s'exprime ainsi (p. 111, p. 112) à ce sujet : « Ce qu'il y a de certain pour celui de Maximin, c'est que M. Dausse est toujours détenteur du secret du Berger, qu'il en a donné des copies certifiées conformes à Monseigneur

Le P. Eymard se rappelait sans doute, alors, ce qu'il écrivait lui-même, le 18 août 1852, sur l'*Album* de la Salette (n° 14), à l'occasion d'un pèlerinage : « Si je n'avais le bonheur d'être mariste, je viendrais demander à mon évêque comme la plus insigne faveur, de me consacrer

Ginoulhiac, et à M. de Taxis. Mais aucune publication n'a eu encore lieu, du Secret authentique. M. le chanoine de Taxis nous en a parlé longuement et nous croyons qu'il l'a révélé plus ou moins à diverses personnes et notamment au R. P. Eymard, fondateur de la Congrégation du Saint-Sacrement. Lorsqu'en 1868 quelques semaines avant sa mort, M. Houzelot père lui eut remis partie du Secret de Mélanie qu'il avait obtenue à Rome d'un vénérable religieux, le R. P. Eymard lui remit, en l'écrivant au crayon, le Secret de Maximin... Notre ami, M. Houzelot, conserve soigneusement cette pièce ; (mais nous pensons qu'elle est incomplète). Nous certifions, en outre, que ce qui est dit se rapporte à ce que nous en avait dit ce saint prêtre qui eut la bonté de nous bénir à son lit de mort... » — (Sur M. Houzelot, on peut consulter la *Nouvelle Auréole*, de M. Similien, p. 451 et p. 474).

Girard revient sur ce fait en 1872 (*V^e opuscule*, p. 3 ; *complément du livre*, p. 65-6) : « Le R. P. Eymard, écrit-il, a connu le secret de Maximin à Rome chez un Prélat, et à Grenoble chez l'abbé de Taxis qui lui montra la copie de M. Dausse. » — Ce qu'il y a de certain, pour nous, c'est que nous avons en mains le texte même dont il est question plus haut et qui fut rédigé au crayon par le P. Eymard, sur une feuille jaunie et chargée, au dos, d'adresses, de recettes, de chiffres, d'invocations pieuses... Il y a deux en-tête qui sont d'une main étrangère et que voici : « Secret de Maximin, Berger de la Salette, écrit par le R. Père Aymard quelques semaines avant sa mort et qu'il remit à E. Houzelot, en 1868. — Partie du Secret des bergers de la Salette écrit de la main du R. Père Eymard. »

Quant à l'original, parfaitement authentique dans sa provenance, il concorde pour la teneur avec la leçon publiée en 1871 (p. 111-112), par Girard. Nous en donnons ici la reproduction intégrale et textuelle : « Les trois quarts de la France prendront (*sic = perdront*) la foi et la quatrième partie qui la conservera la pratiquera tièdement.

La paix ne sera donnée au monde que lorsque les hommes se seront convertis.

Une nation protestante du nord se convertira à la foi, et par le moyen de cette nation les autres nations reviendront à la foi.

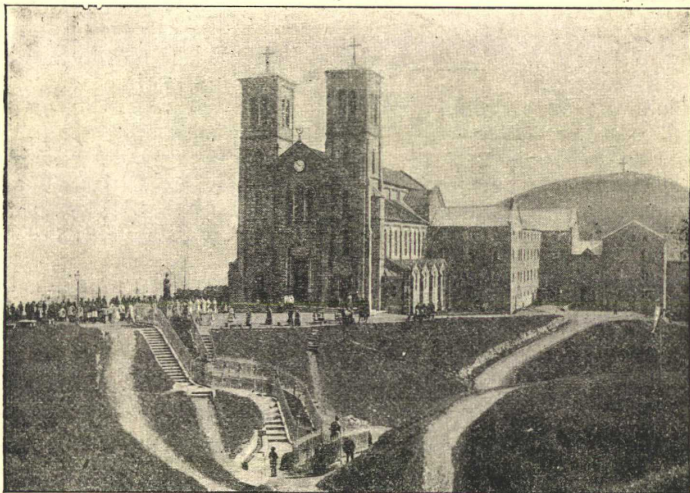
Le Pape qui viendra après celui-ci ne sera pas romain.

Et quand les hommes seront convertis, Dieu donnera la paix au monde.

Puis cette paix sera troublée par le monstre ; et le monstre arrivera à la fin du xix^e siècle ou au plus tard au commencement du xx^e.

Voilà tout ce que la Dame m'a dit. »

corps et âme au service de N.-D. de la Salette. (1) J'ai eu le bonheur de proclamer le premier, à Lyon, le fait miraculeux de l'Apparition, et je suis heureux aujourd'hui de venir baiser avec amour et reconnaissance, cette terre bénite, cette montagne du salut. EYMARD, *pr. mariste.* »



La Basilique et le Pèlerinage.

(1) C'est le langage qu'il tenait déjà, dans une lettre datée de la Seyne-sur-Mer, et adressée, le 21 juillet 1852, à M. Rousselot, son « Bon et Vénéré Père en Notre-Seigneur ». Après l'avoir remercié de l'envoi des deux Mandements du 19 septembre 1851 et du 1^{er} mai 1852, l'un sur la réalité mariale de l'Apparition, l'autre sur la pose de la première pierre du nouveau Sanctuaire et sur la fondation d'un corps de missionnaires diocésains, le P. Eymard ajoute : « L'approbation du Fait surnaturel de la Salette a produit une vive sensation dans Toulon et dans tout le Midi. Le mandement d'approbation est devenu populaire. Gloire à Dieu ! et grâce à vous, vénéré Père, la Salette sera le grand Pèlerinage de la France. Quelle belle et consolante pensée que celle de Monseigneur d'instituer un corps de missionnaires de N.-D. de la Salette ! Si je n'étais pas mariste, je demanderais de suite l'honneur d'en faire partie.

Dans la Provence, on est effrayé : une maladie mystérieuse attaque les vignes, le raisin et le cep ; et impossible de les en préserver. Déjà, les oliviers sont malades, et chacun de se dire : Voilà l'accomplissement de la Salette. Hélas ! bon Père, les terribles avertissements de la Providence n'ont pas converti les coupables ; la bour-

Ainsi donc, le Père *Mariste* aurait voulu servir la Vierge *Marie* en tant qu'elle est N.-D. de la Salette ; et nous avons vu que, si N.-D. de Fourvière fut la divine Inspiratrice de la Congrégation du T.-S. Sacrement, c'est à la Salette qu'il « a conçu le dessein de fonder » cet Ordre religieux. (1) Voilà comment *N.-D. de la Salette* est par excellence *N.-D. du T.-S. Sacrement* ; et c'est ce que nous allons mettre en évidence dans la seconde partie de ce Rapport.

Comme transition, qu'on nous permette d'évoquer le *Congrès eucharistique* tenu à Saintes, du 14 au 17 juin 1909, sous la présidence de Mgr Eyssautier, évêque de la Rochelle, et de Mgr Rumeau, évêque d'Angers. Là, un Mariste, le P. Grenot, est venu de Belgique pour lire une étude sur *Marie-Eustelle* « l'ange de l'Eucharistie. » Le rapporteur fit spécialement ressortir « l'influence que cette âme d'élite eut sur le P. Eymard, car c'est la lecture de ses *Lettres* qui le décida à quitter la Congrégation de Marie, pour fonder celle des prêtres du T.-S. Sacrement. (2) » Or, qui donc, a publié ces *Lettres* ? — C'est Mgr Villecourt, évêque de la Rochelle, qui vint en pèlerinage à la Salette, le 20 juillet 1847, et qui est l'un des premiers historiens de l'Apparition. — Quelle coïncidence ! Voilà un Prélat qui professe pour la Salette un culte que le P. Eymard adopte et propage à son tour ; et ce même Prélat, après avoir édité son « *Nouveau Récit de l'Apparition de la Sainte Vierge sur les montagnes des Alpes* », livre à la publicité des *Lettres eucharistiques* qui vont

geoisie voltairienne de Louis-Philippe est toujours la même ; les chefs de la marine comme de l'armée sont antireligieux ; c'est l'année de l'Université et des Ecoles impériales de Paris. Que nous avons besoin de la Sainte Vierge pour nous sauver !...

J'espère, aux vacances, faire un pèlerinage à Notre-Dame de la Salette... »

(1) Le P. Eymard écrivait au Curé d'Ars en 1856 : « La Société du T. S. Sacrement est fondée à Paris depuis quatre mois... *C'est Marie qui a donné à Jésus un de ses pauvres enfants.* » (*Semaine Religieuse* de Grenoble, 5 août 1909, p. 874).

(2) Voir le *Bulletin Religieux* du diocèse de la Rochelle et Saintes, n° du 26 juin 1909, p. 632.

déterminer le P. Eymard à devenir en quelque sorte le prêtre mariste de Jésus-Hostie.

Le Congrès de Saintes cite encore une fois le nom du P. Eymard (p. 630) ; et c'est M. le chanoine Vaudon, supérieur de l'Ecole de théologie, qui rappelle ainsi la genèse des *Congrès eucharistiques*. Il dit en substance qu'une « personne pieuse — dont il ne veut pas trahir le nom, car elle vit encore, et toute cette histoire est inédite (1), — fut préparée par le P. Eymard ; puis, sur le tombeau du Curé d'Ars, elle reçut l'inspiration d'aller trouver le P. Chevrier.

« Le sublime créateur du Prado, à Lyon, façonna cette âme d'après la méthode originale qui était la sienne propre, et il en fit la glorieuse inspiratrice des Congrès eucharistiques ».

On le voit, c'est le P. Eymard qui fut lui-même l'initiateur providentiel ; et les *Congrès eucharistiques* remontent originellement jusqu'à lui. C'était donc lui rendre deux fois justice que d'organiser ce *Congrès eucharistique* régional, pour le placer sous son patronage et l'inaugurer à La Mure.

(1) Il y est cependant fait allusion, discrètement, dans l'ouvrage que Mgr Baunard consacrait, en 1906, à la vie de *Philibert Vrau*. « Vers 1879, lisons-nous à la page 163, une sainte personne, qui doit rester inconnue, était venue confier à Mgr de Ségur l'idée qu'elle avait conçue ou reçue d'En-Haut, de promouvoir de grands Congrès internationaux... pour y traiter... les sujets de piété et de pratique convergeant tous au culte du Très-Saint-Sacrement. » — Cette idée, qui allait entrer en voie d'exécution et aboutir aux grandioses manifestations eucharistiques de Jérusalem, Rome, Metz, Londres, Cologne, Montréal..., était depuis longtemps à l'état de préparation ; et, si Philibert Vrau fut, sous ce rapport, un promoteur actif, c'est qu'il fut le collaborateur et le continuateur du P. Eymard. La remarque en a été faite par Mgr Baunard lui-même (p. 262), à propos de la *Revue des œuvres eucharistiques*, « fondée en 1866 par le P. Eymard ; mais elle s'éteignait peu de temps après lui, en 1868. Huit ans plus tard, en 1876 », elle reparut ; et « c'est à la très généreuse initiative de M. Philibert Vrau que cette Revue doit son existence. » — Ainsi, le P. Eymard préludait au mouvement eucharistique qui devait plus tard, grâce à cette impulsion première et à d'autres concours généreux, entraîner le monde catholique dans un élan d'unanime et populaire enthousiasme pour glorifier le T.-S. Sacrement.

Mais c'était justice aussi que de le clôturer à la Salette, où le culte de Jésus-Hostie marche de pair avec le culte de la Vierge en pleurs. Bien mieux, le caractère propre de l'Apparition et son influence salutaire ont puissamment contribué à développer la dévotion eucharistique.

Le Congrès de Saintes, auquel nous avons déjà fait allusion par deux fois, parle (p. 626) « de l'Adoration perpétuelle, qui date du XIX^e siècle, et fut inaugurée dans le diocèse (de la Rochelle) par Mgr Landriot. » — C'est vrai ! Mais il faudrait ajouter que cette initiative fut favorisée et généralisée par le retentissement national et mondial de l'Apparition du 19 septembre 1846. Ainsi, Mgr Parisis, évêque de Langres, écrivait, le 11 novembre 1847, à Mgr Philibert de Bruillard (*Dossier*, n^o 67) : « Je sais que vous faites prendre des informations sur les événements de la Salette. Personne que vous en France n'avait le droit de se prononcer le premier à cette occasion... En attendant que l'Eglise se prononce sur ces faits particuliers, il m'a semblé qu'on ne pourrait trop se hâter de satisfaire à Dieu pour les deux grands crimes signalés par la déclaration des enfants de Corps.

A cet effet, j'ai érigé dans mon diocèse une confrérie que, par un bref du 30 juillet dernier, le Souverain Pontife a bien voulu ériger en archiconfrérie avec des indulgences nombreuses. »

Cette archiconfrérie, — dont Pie IX voulut être le premier membre —, avait pour centre à Saint-Dizier une communauté religieuse vouée à la Réparation, et s'intitulait précisément : *Archiconfrérie réparatrice du blasphème et de la profanation du Dimanche* (1).

(1) Les *Annales de N.-D. de la Salette* (août 1879, p. 38) citent un Rapport de M. Justin Trémaux (au Congrès des œuvres ouvrières tenu à Chartres), sous le titre indiqué plus haut pour désigner cette Association pieuse : « Voici son histoire : Quelques mois après l'Apparition de la sainte Vierge, M. l'abbé Pierre Marche, curé de Saint-Martin-de-Lanoue, à Saint-Dizier, diocèse de Langres, établissait dans sa paroisse une Association répondant au vœu de N.-D. de la Salette. Mgr Parisis, évêque de Langres, approuvait, le 28 juin 1847, cette pieuse Société ; le 27 juillet suivant, le Saint-Siège la dotait des plus insignes faveurs et, par un nouveau bref, le 30 du

« La Sainte Vierge, écrit à ce sujet l'abbé I. Bertrand dans son ouvrage sur *la Salette* (p. 162), avait exprimé sa douleur de voir l'Eglise déserte le dimanche, et le saint sacrifice dédaigné. Sa voix sera entendue. Non seulement

même mois, la décorait du titre d'archiconfrérie. Le 20 novembre de la même année, Sa Sainteté Pie IX donnait à la Réparation une nouvelle marque de sa souveraine bienveillance, dont vainement on chercherait un exemple dans l'histoire, en faisant inscrire son auguste nom sur le registre des Associés. Dès le premier mois, soixante-dix diocèses de la France, auxquels d'autres diocèses de l'étranger vinrent s'adjoindre, furent dotés canoniquement de cette grande et salutaire œuvre.

Après 1848, l'œuvre grandit d'une manière remarquable : plus de mille paroisses, séminaires et communautés religieuses s'affilièrent, et le chiffre des Associés s'éleva à près de deux milliers en France.

Aussi, ces consolants progrès réjouirent le cœur de Pie IX, qui en témoigna sa joie au fondateur et ne craignait pas de dire que *l'archiconfrérie réparatrice est une œuvre divine, destinée à sauver la Société*. En 1874, un pèlerinage à la Salette fut organisé ; et le 19 août, les pèlerins arrivèrent au sanctuaire de Notre-Dame pour y ouvrir un mois de prières proposé aux Associés de la Réparation. » — Une bannière, que l'on peut voir encore, appendue aux parois de la Basilique, fut laissée comme *ex-voto*, en souvenir de ce Pèlerinage et de l'Archiconfrérie réparatrice.

— Dans le même ordre d'idées, il faut encore citer l'initiative de M. Dupont : il y a, dans l'ouvrage publié, en 1878, par Léon Aubineau, sur « *le saint Homme de Tours* », tout un chapitre — le XI^e — consacré à « La Salette » et à une « Association réparatrice des blasphèmes et de la profanation du dimanche. » — Voici quelques phrases caractéristiques à ce sujet et relatives à M. Dupont (p. 124-6) : « Il avait rêvé et préparé une Association réparatrice du blasphème et de la profanation du dimanche. C'était une modeste association de prières. Les statuts en étaient fort simples,.... et il avait composé ou choisi un recueil de prières pour la réparation et aussi pour la conversion des blasphémateurs. Tout ce petit travail était achevé, lorsque l'événement de la Salette et les paroles de la sainte Vierge pressèrent le Pèlerin de propager sa pensée. Il fit imprimer un petit volume intitulé : *Association de prières contre le blasphème, les imprécations et la profanation du dimanche*.

La commotion, que ce grand événement (du 19 septembre 1846) avait jetée dans les âmes, aida sans doute à la propagation du petit volume. En quelques mois, il était répandu par toute la France, et l'association pénétra rapidement au-delà des mers. Elle répondait si bien aux paroles et aux douleurs de la sainte Vierge », à la Salette !

on ira à la messe, mais on priera au pied des autels pendant les longues heures de la nuit. Ce fut en 1848, sous l'influence des idées que l'Apparition de la Salette avait fait naître, que l'on créa, à Paris, l'Œuvre des Dames réparatrices de l'Adoration du Saint-Sacrement.

Presque en même temps, un groupe d'hommes pieux formait le premier noyau de l'Adoration nocturne, sous la direction de M. l'abbé de la Bouillerie. Ces veilles, inspirées par la dévotion à la sainte Eucharistie, commencèrent à Notre-Dame-des-Victoires (1). On ne compte plus les sanctuaires où cette Œuvre est maintenant établie (2)...

(1) Il y a là deux faits importants qui auraient besoin d'être précisés davantage : nous renvoyons nos Lecteurs, désireux de se renseigner plus amplement, à un *Rapport* lu au Congrès eucharistique international de Cologne, par M. l'abbé Crépin, supérieur de la Basilique de Montmartre. Là, ils verront comment « vers 1850, naissent deux congrégations, vouées particulièrement au culte de la Sainte Eucharistie : les Dames de l'Adoration réparatrice, fondée par Mlle Dubouché, en religion Sœur Marie-Thérèse, et les Prêtres du Très-Saint Sacrement, par le Révérend Père Eymard... Le désir d'imiter les Dames appartenant au Tiers-Ordre fondé par Mlle Dubouché, saisit un artiste tout récemment converti du Judaïsme. Après avoir obtenu l'adhésion de M. l'abbé de la Bouillerie, alors Vicaire général de Paris, et plus tard, coadjuteur de S. Em. le Cardinal-Archevêque de Bordeaux, M. Hermann Cohen, réunit, rue de l'Université, 102, un groupe de vingt-trois hommes de bonne volonté ; ce fut le 22 novembre 1848 que se tint la première réunion dans la petite chambre d'artiste de M. Hermann.

Dix-neuf membres seulement étaient présents, quatre adhérents ne s'étaient pas présentés. M. l'abbé de la Bouillerie présidait cette petite réunion dont les membres s'étaient rapprochés « dans l'intention, dit le procès-verbal de cette première séance, de fonder une association ayant pour but l'exposition et l'adoration nocturne du Très Saint Sacrement, la réparation des injures dont il est l'objet et pour attirer sur la France les bénédictions de Dieu et détourner d'elle les fléaux qui la menaçaient. » La première adoration nocturne fut décidée pour le 6 décembre prochain ; elle eut lieu, ainsi que les deux autres (20 et 21 décembre), dans le sanctuaire de Notre-Dame-des-Victoires, à l'autel du Très Saint et Très Immaculé Cœur de Marie.

La nouvelle œuvre se développa surtout quand elle fut soudée à l'Adoration des Quarante-Heures nouvellement établie... » — Voir encore, à ce sujet, la *Vie de Philibert Vrau*, par Mgr Baunard, p. 71.

(2) Pour plus de détails, on peut lire les développements insérés

Voilà quelques-uns des fruits qu'a fait germer l'Apparition de la Salette. »

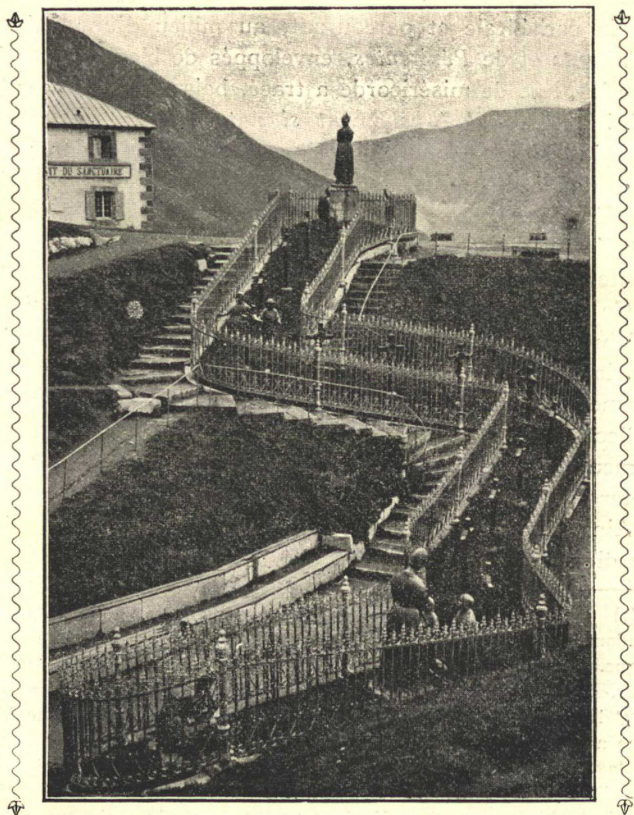
C'est la constatation qu'avait déjà faite Mgr Ginoulhiac dans son *Mandement* du 4 novembre 1854 (p. 44), en parlant du « mouvement général qui agite la France dans le sens de la réparation ; mais, ajoutait-il, ce que tout le monde ne sait pas, ce qu'on n'a pas assez remarqué, c'est que ce mouvement tient, comme à sa source originaire et la plus éclatante, aux paroles prononcées sur le plateau de cette montagne reculée, le 19 septembre 1846. »

De fait, c'est bien à la Salette que surgirent les premières manifestations, à la fois eucharistiques et mariales.

Je ne citerai que deux faits significatifs. — Le premier anniversaire de l'Apparition était un dimanche, et Mgr de Bruillard, pour ne pas exposer les pèlerins à manquer la messe, accorda « la permission de célébrer les saints mystères sur la montagne privilégiée » (28 août 1847). — « Trente à quarante fois, lisons-nous dans *la Vérité...* de M. Rousselot (p. 98), le saint sacrifice fut offert ; des milliers de pèlerins — ils étaient près de 60.000 ! — com-

dans les *Annales* de janvier 1884, d'après les *Récits de Maximin* et les notes de M. Champon, son précepteur à Seyssins (*Annales* de décembre 1883). — Il y a tout un chapitre (p. 118-122), qui a pour titre : « *Des œuvres d'expiation et de réparation, inspirées par Notre-Dame de la Salette.* » — Là, après avoir inséré la lettre de Mgr Parisi, le texte ajoute : « Pour sanctifier et réparer, il faut surtout prier ; et, de toutes les prières, la plus excellente est celle qui s'unit au T.-S. Sacrement, où est toute la vie chrétienne et l'interminable fontaine des grâces. Tout par l'Eucharistie ! le Dieu qui se donne lui-même, peut-il refuser quelque chose ! En faisant un nouvel appel à la prière et au sacrifice de nos autels, la Salette fit aussi renaître dans les âmes la dévotion eucharistique, toujours avec la fin d'expiation et de réparation : la perpétuité de la prière est une nécessité... A peine la voix de Notre-Dame de la Salette a-t-elle retenti sur le sommet des Alpes, qu'à Paris se forme une nombreuse Association dont le but était de perpétuer la prière, même pendant la nuit... Un second sanctuaire (après celui de N.-D. des Victoires) s'ouvrit aux exercices des associés (de l'Adoration nocturne), et ce fut la chapelle des *Pères Maristes*, rue du Mont-Parnasse ; comme si Marie, pour la seconde fois, en les conduisant encore dans l'un de ses sanctuaires, eût voulu manifester sa main et indiquer l'origine de cette dévotion réparatrice et expiatoire... »

munierent dans une chapelle construite en simples planches, et entièrement découverte sur la façade de devant,



Les Saints Lieux de l'Apparition

pour que, de toutes parts, l'on pût voir plus facilement les prêtres qui se succédaient aux deux autels sans interruption. »

Deux ans plus tard, le 19 septembre 1849, Jésus-Hostie reçut à la Salette des hommages qui furent un triomphe public, ajouté aux adorations plus intimes de la sainte communion.

« Les cœurs étaient bien émus, écrit Mlle des Brûlais, dans *l'Echo de la Sainte Montagne* (II^e Pèlerinage,

9^e lettre) ; mais ils l'ont été bien davantage encore, quand on a vu sortir de la pauvre petite chapelle en planches... l'Hostie de pacification, portée en triomphe par M. le Curé de la cathédrale et parcourant, au milieu d'une haie de *Pénitents* et de *Pénitentes*, enveloppés de blanc, le sentier que la Mère de miséricorde a tracé, baignée de larmes !... Oh ! que *ce rapprochement si naturel* (1) était saisissant !... J'ai pu tout voir d'une éminence dominant, en face de la Fontaine, le sentier de Marie... ; et je fus témoin de la ferveur qui animait tous ces pieux pèlerins. Quelle foi vive et touchante ! et qu'il est consolant de la contempler ! »

Ce n'était là qu'un prélude ; et ce culte eucharistique, célébré sur la Sainte Montagne, à la suite de l'Apparition mariale, et sous forme de communion sacramentelle, d'amende honorable, de réparation publique, d'adoration collective ou de procession solennelle, — eut un retentissement régional et même universel, que nous voudrions noter au passage.

Ainsi, l'assistance à la sainte messe et la sanctification du dimanche, la fréquentation des sacrements et l'accom-

(1) « Ce rapprochement si naturel », entre Jésus-Hostie et la Madone des larmes, s'est renouvelé maintes fois sur la Sainte Montagne. En voici un autre témoignage, qu'il serait facile de multiplier, d'après les *Annales de N.-D. de la Salette*, où nous lisons dès la 5^e livraison (septembre 1865, p. 77) : « Le sang de l'auguste Vierge a coulé sur l'autel, à l'endroit même où avaient coulé les pleurs de la Sainte Vierge. La foule a assisté au Saint Sacrifice dans le recueillement et la prière. Pendant le dernier évangile, un chanoine de Montpellier est sorti de l'église, tenant entre ses mains un ostensor émettant comme un soleil. Le Dieu de l'Eucharistie, ce soleil des âmes, sortait de son temple, pour bénir ses enfants. Un chemin s'est ouvert sur son passage, et le Saint-Sacrement a été déposé sur l'autel de l'Assomption. Après la bénédiction, le Roi de nos tabernacles a été reporté dans l'église par le célébrant. Plus de cent ecclésiastiques l'accompagnaient en chantant le psaume : *Laudate Dominum*. » (19 septembre 1865, 19^e anniversaire de l'Apparition.) — De fait, c'est le 19 septembre 1848, lors du deuxième anniversaire de l'Apparition, que pour la première fois, la procession du T. S. Sacrement se déroula le long du sentier parcouru par la Belle Dame : c'était associer ainsi, dès le début, deux mystères analogues et connexes, jusqu'à l'unification.

plissement du devoir pascal furent, immédiatement après le 19 septembre 1846, remis en honneur à Corps et dans les environs. — Dans le procès-verbal de la première Conférence, tenue à l'Evêché, le 6 décembre 1846, nous lisons textuellement : « A Corps, où l'on n'avait pas vu un seul homme (à l'église), le jour même de l'Ascension, un an auparavant, ils fréquentent maintenant avec édification. » Une Religieuse de la Providence écrivait à sa Supérieure, vers la fin de décembre : « Il y a un changement notable dans la population de Corps : ces bonnes gens viennent à la messe en si grand nombre, certains jours, qu'il y en avait autrefois, les jours de précepte. Il n'est plus besoin de défendre les travaux du dimanche. »

A la même date (31 décembre 1846), M. Mélin écrivait lui-même à Mgr de Bruillard : « Nous avons eu beaucoup de consolation pour les fêtes de Noël : près de 500 personnes se sont approchées des sacrements, et plusieurs en ont été empêchés par les neiges et la garde des maisons. — Sur ce nombre, il y a un excédent de 150 sur les autres années, et heureusement ce sont des hommes (1). — Ce mouvement religieux n'est attribué par toute la paroisse qu'à l'événement de la Salette : c'est un heureux augure pour le devoir pascal. »

De fait, trois mois après, M. Mélin écrivait encore à Mgr de Bruillard, pour le renseigner sur ce point. Alors qu'avant l'Apparition, nous dit Maximin (*Annales* de mars 1882, p. 147), « les sacrements étaient abandonnés (à Corps), au point que *deux hommes seulement* faisaient

(1) Voir les *Récits de Maximin*, d'après l'abbé Champon (*Annales* de mars 1882, p. 147) : « L'Apparition de la Salette commença à faire réfléchir. Un horrible ouragan, arrivé aux environs de Noël en 1846, qui secouait les maisons comme des arbres et faisait tomber les tuiles comme des feuilles, acheva l'opération salutaire : nuit épouvantable ! en un clin d'œil, les maisons furent vidées, tous les habitants étaient sur la place publique, jetant de hauts cris et ne se croyant en sûreté que lorsqu'ils virent Mélanie et Maximin au milieu d'eux, priant et implorant pour le pays la protection de Celle qui s'était montrée à eux. Dès ce moment, l'église fut remplie, les confessionnaux encombrés ; et, à la messe de minuit, il y eut cinq cents communions, dont la moitié d'hommes. »

leurs pâques, et encore un jour de semaine, de très grand matin, pour échapper aux railleries de leurs compatriotes », voici le résultat obtenu, en avril 1847, d'après une lettre inédite :

— « Votre Grandeur a bien voulu m'informer que Sa Sainteté avait permis de satisfaire aux pâques et au Jubilé par une seule communion. Nous avons trouvé tant de bonne volonté et tant d'envie de bien faire, même chez les hommes, que nous n'avons presque pas pu nous servir de cette permission, chacun ayant été bien aise de faire deux communions... J'ai tout mis hier, — jour de Pâques — entre les mains de la *tant belle Dame* : elle a été le grand prédicateur, le confesseur par excellence ; en terminant, je lui ai demandé d'être l'appui, le soutien de l'œuvre qu'elle a si bien commencée. — Oh ! qu'elle est bonne, Marie ! Oh ! qu'elle est puissante ! »

La transformation morale, opérée dans le canton et la région, sous l'influence de Notre-Dame de la Salette et au point de vue eucharistique, fut aussi manifeste qu'à Corps même, témoin cette réflexion de Mgr de Villecourt, après son pèlerinage à la Salette (20 juillet 1847) : « Le premier des ecclésiastiques à qui je m'adressais pour savoir combien il lui avait manqué de pâques, parmi ceux de ses paroissiens qui étaient en âge de remplir ce devoir, me répondit : *Aucune, Monseigneur !* — La réponse des autres curés ne fut guère moins satisfaisante (1) ». — On peut, à ce sujet, consulter encore avec profit l'ouvrage publié, en 1878, par Léon Aubineau, sur le *Saint Homme de Tours*, XI, p. 118-121).

Pour compléter cette étude comparative et documentaire, il y aurait encore à dire comment les manifestations eucharistiques se sont développées parallèlement avec le

(1) Une note manuscrite de M. Rousselot prouve que la salutaire influence de l'Apparition se fit sentir à distance et notamment dans le Nord de la France : « Le Cardinal Archevêque de Cambrai me disait en 1847, qu'au jubilé de cette année, quatre-vingt mille personnes de son diocèse étaient revenues à la pratique de la religion, et il l'attribuait à la connaissance (encore imparfaite) que l'on avait de l'événement de la Salette. (Pièce tirée du *Dossier*.)



culte de N.-D. de la Salette. Bornons-nous à quelques indications sommaires et directrices.

Alors que Pie X était encore Patriarche de Venise, il adressa, en 1896, une Lettre pastorale à son peuple, pour le Congrès eucharistique régional de Venise ; et le Cardinal Coullié s'en inspirait, le 30 mai 1909, pour annoncer le prochain Congrès eucharistique régional du diocèse de Lyon, à Noirétable.

« Voici, disait le Cardinal Sarto pour mettre en relief les avantages des Congrès, voici les pèlerinages eucharistiques, imposantes manifestations religieuses ; voici les recherches scientifiques pour révéler à tous les gloires du Saint-Sacrement ; voici les livres, les publications, les associations, les instituts et les confréries, les adorations et les réparations sous toutes les formes. — Ce sont autant de moyens ingénieux à l'amour pour glorifier le Dieu du Tabernacle. »

Il serait facile de faire à la Salette l'application de ce programme.

Les « Pèlerinages eucharistiques » ? — Mais, ce n'est pas seulement celui de 1909 qui mérite de participer à cette appellation : les pèlerinages nationaux, les pèlerinages des *Mille*, pour ne citer que ceux-là, furent, certes, d'« imposantes manifestations », où les acclamations à Jésus-Hostie, et les protestations publiques de fidélité ; où les processions du T. S. Sacrement, avec amende honorable en esprit de réparation ; où les hommages solennels avec Heure sainte, Adoration diurne et même nocturne, — ont suscité dans les âmes généreuses des résolutions pratiques, et produit une impression aussi durable que salutaire.

J'ai parlé d'*Adoration* et de *Réparation*. C'est là le trait caractéristique de la Salette au point de vue à la fois eucharistique et marial, — qu'il s'agisse d'œuvres établies ou de livres publiés. Ici, nous devons citer un nom qui résume, à lui seul (1), toute cette doctrine : c'est le Père Giraud que je veux dire.

(1) Il y a pourtant un autre nom qui mérite ici une mention sommaire : c'est celui du R. P. Honoré Clavel. En 1858, il sollicitait

Au Congrès eucharistique, tenu à Fribourg, en septembre 1885, M. l'abbé Martin, curé de Saint-Louis de Grenoble, présentait un Rapport sur « les personnages célebres, en ce XIX^e siècle surtout, par leur dévotion au T. S. Sacrement. » Il se contenta de lire une notice sur le Père Giraud, animé, dit-il, « d'un ardent amour pour N.-S. J.-C. et pour son auguste Mère : or, l'Eucharistie, n'est-ce pas Jésus-Christ ? — Et Marie, n'est-elle pas le premier tabernacle où a résidé le *Dieu avec nous* ?... Inséparable chez le P. Giraud, comme chez tous les saints, ce double amour a rempli sa vie : il a été le mobile de tous ses actes, le sujet de prédilection de ses discours et de tous ses écrits... Il fut missionnaire, par amour de Jésus-Christ, et missionnaire de la Salette par amour de Notre-Dame... Aussi,

la faveur d'être admis au noviciat des Pères adorateurs du T. S. Sacrement, alors en résidence au faubourg Saint-Jacques ; l'année suivante, il contribuait même, avec le P. Eymard, à la fondation d'un sanctuaire eucharistique à Marseille ; mais bientôt il allait se réfugier dans les silencieuses retraites de la Grande-Chartreuse, d'où il s'enfuyait encore pour s'établir enfin à N.-D. d'Esparron, dans le diocèse de Grenoble. Là, disait-il, son intention pieuse était de « réunir à la fois l'esprit de la Chartreuse et l'esprit de l'Œuvre du Saint-Sacrement : il voulait allier S. Bruno et le P. Eymard. » (Voir la brochure intitulée : *Le R. P. Honoré Clavel, et N.-D. d'Esparron*, 1898).

Cette préoccupation mystique suscita l'éclosion d'un ouvrage qui parut, en 1868, sous ce titre : « *Les Ordres eucharistiques* », par le R. P. Honoré, de l'Union du Très Saint-Sacrement (diocèse de Grenoble). C'est, de l'aveu de l'auteur, une série de *thèses* groupées en trois parties, dont la dernière envisage « *les ordres eucharistiques dans leurs rapports avec le Fait de la Salette* ». — Il y a là une quarantaine de pages curieuses, un peu subtiles, et parfois instructives, où le Mystère de la Salette est présenté comme un appel marial au culte eucharistique, — si bien qu'à pratiquer envers Jésus-Hostie la supplication et l'action de grâces, l'adoration et la réparation, spécialement par la sanctification du dimanche et l'assistance à la Messe, on ne fait précisément que répondre aux intentions secrètes et manifestes de la miséricordieuse Réconciliatrice. — Dès lors, c'est réaliser les vœux de N.-D. de la Salette que de promouvoir les institutions eucharistiques, et c'est, par là-même, révéler pratiquement la destination normale de cette Apparition motivée, dans la pensée de la Vierge en pleurs, par le désir de glorifier Jésus-Christ au Saint-Sacrifice et au Saint-Sacrement de l'autel.

le succès de toute retraite d'Adoration et de toute octave du Saint-Sacrement était-il assuré, dès qu'on pouvait annoncer qu'il en serait le prédicateur... »

Les écrits du P. Giraud sont de même inspiration que ses discours. Signalons d'abord, dans cet ordre d'idées, *Jésus-Christ, Prêtre et Victime* : c'est une série de « Méditations sur les Mystères de N.-S. J.-C., considérés au point de vue de son Sacerdoce et de son état de Victime. » L'ouvrage est malheureusement resté inachevé : après avoir étudié l'Incarnation, la Sainte Enfance, la Vie cachée, et la Vie publique du Divin Maître, il se proposait de traiter encore de sa Passion, de sa Vie glorieuse et de sa Vie eucharistique ; mais la mort (22 août 1885) ne lui permit pas de réaliser en entier ce vaste dessein. Du moins, les méditations parues ont-elles une origine et une destination tout eucharistiques. Elles ont, en effet, été composées en vue de l'Adoration perpétuelle du T. S. Sacrement. Une Association, érigée dans ce but, avait alors pour centre la Chapelle, desservie à Grenoble par les Missionnaires de N.-D. de la Salette (1) : il y avait plus de 1.300 adhérents

(1) Cette chapelle se trouvait d'abord rue Saint-Vincent-de-Paul, devenue par une nouvelle dénomination, vraiment sacrilège, rue Voltaire ; puis, le siège de l'Œuvre fut transféré rue Joseph-Chanrion, où les Pères de la Salette avaient une résidence ; mais, depuis l'expulsion et la spoliation des Religieux, l'Œuvre est revenue à son domicile primitif. — L'Association très prospère, fut « établie pour adorer nuit et jour N.-S. J.-C. dans la divine Eucharistie, le remercier des grâces dont il nous comble dans cet auguste mystère, réparer tous les outrages qui lui sont faits, et obtenir par d'incensantes prières, le triomphe de l'Eglise, la conversion des pécheurs, la conservation et l'extension de la foi. » — Elle comprenait trois sections : l'Adoration *nocturne*, l'Adoration *diurne* et l'Adoration *solennelle*. — Des Retraites étaient prêchées périodiquement ; et l'une d'entre elles, qui fut donnée par le P. Giraud lui-même, eut un succès si prodigieux que nous en trouvons l'écho dans le *Journal de Muret* (mars 1860, p. 74) : « Le Saint-Sacrement était exposé sur l'autel, près de la statue de la Vierge. Là, Marie, près de son Fils, semblait retenir son bras et crier pardon pour ses enfants ingrats. La communion générale a été admirable par son ensemble et par le recueillement des membres de l'Association. » — Il n'y a qu'à multiplier ce fait et à le généraliser pour avoir la physionomie habituelle de cette Œuvre eucharistique placée sous les auspices de

qui recevaient, tous les trois mois, une livraison destinée à favoriser l'Œuvre, et à faciliter la piété chrétienne des adorateurs. Ces imprimés trimestriels, inspirés par l'amour de N.-S. au Saint-Sacrement, et de N.-D. de la Salette, sont devenus, en 1878, l'ouvrage qui a pour titre : *Jésus-Christ, Prêtre et Victime*.

Mais ce culte rendu au T. S. Sacrement dans une chapelle de Grenoble, n'était que le prolongement du même



Intérieur de la Basilique

la Vierge Réconciliatrice. — Ajoutons un dernier trait, d'après les *Annales* de septembre 1866, où nous lisons à la page 268 : « Nous devons dire qu'avec la fête anniversaire de l'Apparition, nous avons encore la fête de l'Adoration perpétuelle, qui pour notre chapelle (de Grenoble) avait été fixée à ce beau jour. Mais tous ceux qui venaient adorer Jésus étaient attirés par Marie.... »

culte professé à la Salette (1). Le P. Giraud, dans la *Pratique de la Dévotion à Notre-Dame Réconciliatrice*, a pris soin de nous renseigner lui-même à ce sujet. Il commence par établir, d'après le P. Faber et le P. Blot, les rapports qui existent entre *Marie Réparatrice et l'Eucharistie* ; puis il ajoute (édition 1863, p. 291-2) : « S'il en est ainsi, la royale dévotion à Jésus, divine Hostie, ne pouvait manquer d'être une dévotion spéciale de la Salette ; on pouvait dire d'avance que le doux soleil eucharistique resplendirait avec ses rayons de grâce et d'amour sur ses autels, que l'adoration perpétuelle et solennelle serait une partie essentielle de sa vie (2), et qu'ainsi l'œu-

(1) « Nous pouvons le dire, lisons-nous à ce sujet dans les *Annales* du mois d'août 1866, p. 251, l'Apparition de Marie sur cette Montagne a donné naissance à diverses œuvres et expiations, et en particulier à l'Œuvre admirable de l'Adoration perpétuelle. Ce sont des âmes touchées par les plaintes de Marie, qui se sont mises à la tête de ces œuvres. L'une des plus belles a été conçue, ici, au pied de son image, ainsi que nous le disait, l'an passé, son pieux fondateur (le P. Eymard, 1^{er} août 1865). Marie est venue, ici, réclamer les adorations et l'amour des hommes pour son Fils Jésus, qui est notre Dieu et notre Sauveur. C'est pour répondre aux désirs de son Cœur qu'a été établie l'œuvre providentielle et admirable de l'Adoration perpétuelle.

Il y a longtemps que les exercices de l'Adoration solennelle du jour et de la nuit se pratiquent sur la bénie Montagne où cette œuvre a pour ainsi dire pris naissance. Nos pèlerins savent que depuis que la Montagne a des habitants, Notre-Seigneur a aussi des adorateurs, et le jour et la nuit, une fois par semaine. Tous les samedis, pendant la saison du Pèlerinage, le Saint-Sacrement est exposé après l'exercice du soir, et il reste exposé toute la nuit et pendant presque toute la journée du lendemain... »

(2) Le *Journal de Muret* (16 novembre 1866, p. 1086-7) a précisément un article qui a pour titre : « *L'Adoration perpétuelle et le Culte de la Salette* », et qui justifie ce rapprochement légitime : « ...L'Adoration perpétuelle et la Salette se confondent ; et pourquoi cela ? — Parce que, si l'Adoration glorifie la présence réelle de Dieu dans l'Eucharistie, la Salette enseigne le respect profond que l'on doit au nom de Dieu. Elle prépare l'adoration par les luttes qu'elle engage contre le blasphème, la profanation du dimanche, etc. Elle est comme l'avant-garde vigilante et zélée qui préserve la majesté divine des agressions scandaleuses et des insultes dont elle est si souvent l'objet. — Et si l'adoration s'adresse plus particulièrement aux âmes pieuses, la Salette s'adresse à tout le monde : elle

vre, qui porte le nom de la miséricordieuse Réconciliatrice, solennel, plein d'amour, de Celui qui aurait son glorieux



La Vierge Couronnée

couronnement dans ce culte assidu, sans cesse dans nos Tabernacles, sur l'Autel et dans l'Exposition, réconcilie le monde coupable avec son Père. C'est, en effet, ce qui est arrivé. Tous les pieux Pèlerins sont témoins de ce qui se passe, à la Salette, chaque nuit du samedi au dimanche, et

devient comme le cri d'alarme qui fait rentrer en eux-mêmes les cœurs égarés au sujet des devoirs les plus essentiels envers Dieu. Elle brise les résistances les plus énergiques sous les tendres supplications de Marie. Elle convie à l'adoration plus ou moins lointaine tous les chrétiens indistinctement. Elle les y convie d'une manière infallible, en quelque sorte, par le déploiement des menaces ou des récompenses qu'elle prophétise, suivant que l'on aura méprisé ses enseignements ou pratiqué ses conseils. »

le dimanche jusqu'après les offices, dans le temps du Pèlerinage... (1).

La dévotion au divin Sacrement et la dévotion à Marie doivent donc se trouver réunies dans le cœur de tous les vrais enfants de N.-D. de la Salette... »

On peut dire encore, d'après le P. Giraud, que « l'adoration est essentiellement dans l'esprit et les vœux de notre Mère » à la Salette, où elle se plaint que « son peuple ne veut pas se soumettre » à son Fils, tandis que l'acte d'adoration publique et solennelle prosterne ce même peuple dans la soumission volontaire aux droits divins.

De plus, « l'œuvre de Jésus au Saint-Sacrement, c'est la réconciliation ; or, l'œuvre de notre Mère à la Salette, c'est aussi, en union avec Jésus, victime éternelle, la réconciliation du monde.



(1) Voir *Souvenirs et impressions d'un pèlerinage à la Salette*, par le chanoine Barthe, cité *ibidem*, en note, p. 293. — Plus tard, l'exposition du Saint-Sacrement à la Salette se prolongea, non seulement une nuit et un jour par semaine, mais durant toute la saison des pèlerinages, — témoin cette note que nous retrouvons dans les *Annales* de mai 1880 (p. 181) : « Mgr Fava a établi, sur la Sainte Montagne, à partir du 1^{er} mai, l'Adoration perpétuelle, en esprit de réparation, afin de répondre plus parfaitement aux vœux de la divine Réconciliatrice. »

Mais la réconciliation ne s'opère que par la *réparation*... ; et c'est précisément l'œuvre pour laquelle le Divin



Maitre est dans le Saint-Sacrement : or, la Compassion de Marie est-elle autre chose ? »

Le P. Giraud tire de là quelques conclusions pratiques, spécialement dans ses ouvrages qui ont pour titres : *De la vie d'union avec Marie, mère de Dieu*, et *De l'union à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans sa vie de victime*.

Il s'agit, d'abord, d'entendre la Messe en union avec Marie, la véritable Adoratrice de son Fils et la Réparatrice de tous les outrages qu'il reçoit : c'est le moyen d'entrer dans les dispositions de la céleste Messagère, qui se plaignait, dans son Apparition, de notre indévotion et de nos irrévérences à l'endroit du Saint-Sacrifice et de l'assistance à la Messe du Dimanche.

Il s'agit, ensuite, de pratiquer la communion réparatrice en union avec Marie, dont l'intervention miséricordieuse à la Salette a pour but de réconcilier les âmes avec Jésus par l'expiation du repentir et par le retour à la vie chrétienne, eucharistique et surnaturelle.

Il s'agit, enfin, d'aller à Jésus-Hostie par la visite au Saint-Sacrement, par l'adoration perpétuelle, par la vie journalière habituellement orientée vers l'Eucharistie, —

mais toujours à l'exemple et à la suite de Marie elle-même, avec Elle, et par Elle, en union avec N.-D. de la Salette, et selon l'esprit d'expiation salutaire, propre à cette dévotion.

« Ce n'est pas, dirons-nous après le P. Giraud dans son ouvrage intitulé : « *Prêtre et Hostie* » (II, p. 601, *note*), ce n'est pas le lieu d'insister sur le caractère pénitent de l'Apparition de N.-D. de la Salette... Tout le monde d'ailleurs le sait... Mais ce qui est moins connu, c'est l'abondante et merveilleuse grâce d'Hostie qui sort de ce touchant Mystère. Marie, à la Salette, c'est la Vierge sacerdotale et la Vierge Victime, apparaissant au monde, et surtout aux Prêtres, pour être leur lumière, leur exemple, leur consolation et leur force, et les renouveler dans l'esprit si beau, si pur, si saint et si nécessaire de leur Sacerdoce. Heureux ceux qui comprennent le dessein de Marie, et qui sont dociles à l'appel qu'Elle vient faire à tous ! »



Il me semble que je ne saurais mieux terminer ce trop long Rapport que par cette citation, qui résume et condense toutes les faces du sujet : l'Hostie et le Sacerdoce, ainsi présentés dans le cadre de la Salette et dans le rayonnement de l'Apparition, éveillent à nouveau le souvenir du

P. Eymard (1), du prêtre Mariste et du fondateur des prêtres du T. S. Sacrement, de celui qui invoquait la T. S. Vierge comme étant Notre-Dame de la Salette et Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, de celui qui était vraiment « Prêtre et Hostie », grâce à l'influence maternelle de la « Vierge sacerdotale et de la Vierge victime », et pouvait, dès lors, exercer efficacement son ministère apostolique sur les simples fidèles et, mieux encore, sur les prêtres de son Ordre, — bien persuadé lui-même, selon son expression, que « travailler sur des prêtres, c'est travailler sur des multiplicateurs ! »

Tel fut le P. Eymard par rapport à la Salette : et telle fut — telle est encore — la Salette dans ses affinités et relations mariales avec la Sainte Eucharistie.

(1) D'une excellente étude, publiée dans la *Semaine Religieuse du diocèse de Grenoble* (15 juillet 1909), sur « le vénérable Pierre-Julien Eymard, fondateur de la Congrégation du Très Saint Sacrement », nous extrayons l'alinéa suivant, auquel nous avons déjà fait allusion précédemment : « Le 22 juillet 1868, à Grenoble, le vénérable Eymard célébrait pour la dernière fois la Sainte Messe dans la chapelle de Notre-Dame de la Salette (rue Saint-Vincent-de-Paul, aujourd'hui rue Voltaire), au jour anniversaire de son premier Sacrifice » (22 juillet 1834). — Ainsi donc, celui qui fut l'un des premiers Apôtres de N.-D. de la Salette et qui, l'année même de sa mort, décernait à Marie le titre de « N.-D. du T. S. Sacrement », venait achever son ministère sacerdotal sous les auspices de N.-D. de la Salette : il était dit que, jusqu'à la fin de sa vie, le P. Eymard unirait dans un seul et même culte Jésus-Hostie et la Vierge en pleurs, en offrant son dernier Sacrifice, comme ancien Mariste et comme prêtre du T. S. Sacrement, à l'autel de N.-D. de la Salette et du T. S. Sacrement.

